



**CCI FRANCE
MADAGASCAR**

L'ÉCO

de la semaine

13 au 19 Avril 2024

SOMMAIRE

Gouvernance : Le privé adhère aux réformes du code minier	2
Entrepreneuriat : Clôture de Pôle Stage Madagascar.....	2
Nouveau Code minier: Consultation des parties prenantes sur le projet de décret d'application.....	3
Renforcement de l'AGOA : Tarifs négatifs à payer par les États-Unis, suggérés par CGD	3
Agro-industrie : Des avancées importantes pour le projet PTASO	4
Transition énergétique : Une centrale photovoltaïque de 100 Kwc réalisée par Phael Flor Export	4
Riz local : Des mesures réglementaires en vue pour stabiliser le marché	5
Vivo Energy Madagascar : Lancement de carburants Shell FuelSave	5
Le GEM sollicite l'élargissement pour une année supplémentaire de l'application des tarifs	6
Télécommunications : Plus de 1 500 milliards d'ariary de chiffre d'affaires.....	6
Bailleurs de fonds : Nouvelle mission d'inspection du FMI dès lundi	7
Marché interbancaire des devises : L'ariary continue de s'apprécier	7
Hôtellerie et tourisme: une opportunité de formation à Maurice s'offre aux jeunes.....	7
Convention QMM : Une première génération de contrat d'Etat dans le domaine minier	8
Transport aérien : Baisse du nombre de passagers et du fret	9
ADEMA : Des aéroports internationaux à rénover	9
Madagascar – FMI : Discussions sur la nouvelle Facilité Elargie de Crédit à Washington	10
Cuisson propre : Une solution examinée de près par le groupe Rubis et le MEH	10
Filière oignon: une nouvelle opportunité d'exportation pour Madagascar	11
Filière graphite : Madagascar détient 8% de la réserve mondiale	11
Marché des devises : L'ariary continue son ascension.....	12
Pêche et économie bleue : Participation active de Madagascar aux événements internationaux	12
Groupe de la BAD : Un nouveau rapport sur le capital exigible	13
Arriérés fiscaux : Recouvrement forcé par voie d'Avis à tiers	13
Mobile money : MVola lance la nouvelle offre MVola Fô	13
Période de récolte : Baisse tendancielle des prix du riz à Imerintsiatosika	14
Seed Transformation Program: un programme de prestige pour les dirigeants d'entreprises	14
Commerce extérieur : un secteur porteur pour l'économie malgache	15
Secteur tourisme: 14.550 touristes enregistrés en mars	16

Gouvernance : Le privé adhère aux réformes du code minier

ITAMARA RANDRIAMAMONJY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 13 AVRIL 2024

La journée de consultation des parties prenantes pour finaliser le décret d'application du code minier a vu la participation de la communauté des opérateurs miniers et des autorités publiques.

Le secteur privé se rallie au processus de réforme du secteur extractif. Les opérateurs se définissent comme étant des partenaires du développement minier de la Grande île. Du moins, c'est ce qu'indiquent les représentants des opérateurs, notamment à travers la Chambre des mines. Ils se sont réunis en tant que parties prenantes lors de la consultation d'hier au Mining Business Center.



Les discussions ont porté sur la finalisation du décret d'application du récent code minier. Les paroles se joignent à l'acte : « Nous sommes disposés à nous inscrire en tant que partenaires dans l'effort qui doit faire du secteur minier un

levier du développement économique et un contributeur à l'industrialisation à grande échelle du pays », a déclaré Jean-Luc Marquetoux, président de la Chambre des mines. Pour les opérateurs du secteur privé, il est également nécessaire de rassurer la communauté minière du pays que la Grande île est une destination d'investissements qui se refait petit à petit une image. Le processus de consultations publiques fait partie de ces démarches, inscrites dans les réformes entamées dans le code minier. Le texte juridique a été pensé à la suite de consultations des parties prenantes pour tirer une série de dispositions viables pour chaque partie, l'État, le secteur privé et les communautés locales. Bien que ces trois parties prenantes aient déjà participé à l'élaboration du code minier, des points restent encore à fixer pour tirer profit du code minier et du secteur extractif. Parmi les points qui restent encore à débattre, la délivrance des permis miniers. Mais d'autres dispositions doivent également figurer au menu des discussions. Hier, les débats et ateliers ont porté sur la reprise de la filière aurifère, les questions sociétales et environnementales, mais aussi les finances et l'exportation. Il y a par exemple le questionnement qui plane sur le mode de perception et le taux de répartition des droits et taxes sur les produits miniers. Le taux des ristournes et redevances passe de 2 à 5%. Comment la répartition de ces droits se fera-t-elle au niveau des bénéficiaires ? Pour Olivier Herindrainy Rakotomalala, ministre des Mines, la mise en application du code minier génère des avantages non négligeables pour les caisses de l'État en premier lieu.

Entrepreneuriat : Clôture de Pôle Stage Madagascar

ITAMARA RANDRIAMAMONJY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 13 AVRIL 2024

Fin des séances de formation pour la centaine de jeunes étudiants bénéficiaires du programme Pôle Stage Madagascar (PSM). Jeudi, la clôture des formations théoriques pour cent dix-neuf étudiants issus de l'INPF, de l'Acem, de l'École Supérieure Polytechnique d'Antananarivo, de l'Inifra et de l'Iscom est annoncée. Des certificats leur ont été remis avant qu'ils n'entament leurs stages professionnels respectifs. Une opportunité à ne pas rater. Durant quatre jours, ils ont bénéficié de formations sur l'entrepreneuriat dispensées par la direction de la Promotion de l'Entrepreneuriat au ministère de l'Industrialisation et du Commerce. Après quoi, ces jeunes vont maintenant intégrer des entreprises membres du Syndicat des Industries de Madagascar. Le programme Pôle Stage Madagascar a été élaboré dans l'optique de développer l'entrepreneuriat chez les jeunes, mais également de renforcer leurs compétences professionnelles, afin qu'ils puissent répondre aux demandes du marché de l'emploi. Au cours de cette édition, les universitaires en quête d'expériences professionnelles se sont vu inculquer les principes du professionnalisme dans le monde du travail. « Il leur a été enseigné de bien se comporter une fois arrivés dans une entreprise. Les



formateurs leur ont également transmis les connaissances nécessaires avant d'entamer leur entrée en stage », explique la direction de la Promotion de l'Entrepreneuriat au sein du MIC. Celle-ci s'est chargée de clôturer cette sixième édition de Pôle Stage. PSM est une collaboration entre le ministère de l'Industrialisation et du Commerce, le SIM, ainsi que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Fonction publique. Dix universités ont établi un partenariat avec ces entités et plus de cinq cents jeunes en ont déjà bénéficié.

Nouveau Code minier: Consultation des parties prenantes sur le projet de décret d'application

ARRH. | LES NOUVELLES | 13 AVRIL 2024

La dynamique des réformes dans le secteur extractif malgache, se maintient. Sur cette lancée, l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) de Madagascar a consulté les parties prenantes, hier au Mining business center (MBC) Ivato, afin de discuter le projet de décret d'application du Code minier.

Depuis l'adoption de la loi portant refonte du Code minier, nombreuses dispositions doivent être précisées par décrets réglementaires, pour une mise en œuvre efficace. Le Code minier révisé couvre divers aspects nécessitant des décrets d'application, notamment les modalités de perception des redevances et ristournes, désormais appelés « droits et taxes spéciaux sur les produits miniers ». Des décrets d'application devraient également être pris, sur la répartition des recettes issues de la ristourne minière destinée aux provinces, après leur mise en œuvre effective et la détermination du montant de base des Frais d'administration minière. Cette réforme, tout en tenant compte des particularités locales, ambitionne de s'aligner avec la législation internationale. Parmi les principales innovations, le régime des permis miniers, la gestion des substances minières stratégiques, la régulation de la filière aurifère, la participation de l'Etat dans les projets miniers, ainsi que la création du « Fonds minier d'investissement social et communautaire ». La consultation des parties prenantes est une étape cruciale dans le processus de mise en œuvre de la réforme du secteur extractif à Madagascar. « Dans la pratique, elle devrait permettre de clarifier les procédures d'application du Code minier révisé, garantissant ainsi la transparence et la participation de tous

les acteurs impliqués », a expliqué le ministre des Mines, Olivier Herindrainy Rakotomalala. Et de souligner que « ces consultations font suite à celles tenues l'année dernière. Ce sont des consultations simultanées dans un processus participatif ». Le ministère propose des solutions et cherche du consensus pour finaliser le décret d'application. Chaque commission entame ainsi des travaux par thème.

Des points majeurs en débat

Comme l'a souligné le directeur exécutif par intérim d'EITI Madagascar, Marc Sergio Clerc, « Madagascar a été reconfirmée parmi les 57 pays mettant en œuvre la norme EITI. Les résultats de la validation sont perçus comme une opportunité de renforcer davantage la gouvernance du secteur extractif ». L'un des principaux points débattus, la méthode de perception des droits et taxes spéciaux sur les produits miniers. Selon Clément Rabenandrasana, chef de file du Collège de la société civile au sein d'EITI Madagascar, « nous souhaitons que les 3 % à verser dans les caisses de l'État sur les 5 % des droits et taxes sur les produits miniers, soient attribués aux organismes ou institutions qui œuvrent directement dans le secteur minier comme l'ONE ainsi que pour les investissements ». Selon Jean-Luc Marquetoux, président de la Chambre des Mines de Madagascar, « dans le contexte actuel, il est essentiel d'envoyer un message fort et clair à l'ensemble des communautés minières ». Pour cet opérateur minier, « Il est important que les opérateurs nationaux et les investisseurs étrangers soient rassurés que nous allons dans le sens de la restauration de la réputation de Madagascar en tant que destination d'investissement dans le secteur minier ».

Renforcement de l'AGOA : Tarifs négatifs à payer par les États-Unis, suggérés par CGD

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 13 AVRIL 2024

Les États-Unis devraient payer des « tarifs négatifs » en Afrique pour raviver l'AGOA (African Growth and Opportunity Act). C'est ce que propose le nouveau rapport du Center for Global Development (CGD) basé à Washington. Selon les explications, ces tarifs négatifs devraient représenter essentiellement des subventions ciblées à la fabrication, pour aider à relancer leur moribonde Loi sur la Croissance et les Opportunités Économiques en Afrique (AGOA). Selon Justin Sandefur et Arvind Subramanian du CGD, l'application de 291 millions de dollars de tarifs négatifs pourrait générer 1,5 milliard de dollars de nouveaux échanges commerciaux et s'inscrirait dans les efforts américains de « friend-shoring » - la fabrication et l'approvisionnement à partir d'alliés géopolitiques. Ils ont constaté que l'AGOA a d'abord très bien fonctionné, mais seulement jusqu'en 2005, lorsque des traités mondiaux sur le textile « arcane » ont expiré et que la concurrence chinoise, en particulier dans le domaine de l'habillement, a inondé le marché. Incitation Les auteurs

affirment que leur proposition de tarifs négatifs pourrait relancer le système déclinant. « Étant donné que les tarifs de l'AGOA sont déjà à zéro, la seule manière de créer une incitation de prix pour la production en Afrique à ce stade sans totalement déchirer les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) serait de passer à des taux négatifs. Bien qu'ils soient non conventionnels, nous constatons que de tels tarifs - pensez-y comme à des subventions ciblées à la fabrication pour des régions extrêmement en retard - seraient à la fois efficaces et peu coûteux ». C'est une idée inhabituelle qui pourrait ne pas trouver grâce auprès des législateurs américains - et qui nécessiterait également des investissements dans les chaînes d'approvisionnement - mais alors que les États-Unis envisagent le renouvellement de l'AGOA en 2025, il est clair que des idées nouvelles sont nécessaires pour que le commerce entre les États-Unis et l'Afrique atteigne son plein potentiel.

Agro-industrie : Des avancées importantes pour le projet PTASO

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 15 AVRIL 2024

Le Pacte de Programmation Industrielle avance dans sa composante agro-industrie. La mission de l'équipe du MIC à Toliara la semaine dernière a permis des avancées importantes pour la réalisation du projet PTASO et le développement d'une réelle dynamique locale. Le MIC accélère la mise en œuvre du projet PTASO ou Projet de zone de Transformation Agro-industrielle dans la région du Sud-ouest de Madagascar. Une équipe de la direction générale de l'Industrialisation s'est rendue à Toliara la semaine dernière.



Elle a bénéficié de l'appui d'un expert agro-industriel de haut niveau dans le cadre du partenariat entre le MIC et le projet Climinvest de l'UE. L'objectif de cette mission était triple : confirmer les sites d'implantation du projet, valider le potentiel agricole et identifier de futurs utilisateurs du parc industriel et les services qui peuvent y être développés. PTASO est le premier agropole développé en application du Pacte de Programmation Industrielle qui prévoit la mise en place d'ici cinq ans de quatre agropoles de transformation des produits essentiels (riz, maïs, sucre, huile d'arachide). Il permettra de promouvoir les chaînes de valeurs agricoles disponibles dans la région de Toliara par le développement d'infrastructures et la mise en place de mesures incitatives pour attirer le secteur privé à la transformation industrielle.

Terrains inexploités

La mission a permis de valider les deux terrains d'implantation du projet, l'un pour le PAI ou Parc agro-industriel et l'autre pour le premier Cabiz ou Centre d'agri-

business qui sera installé à moins de 70 kilomètres de Toliara le long de la RN9. S'agissant du potentiel agricole, les visites de terrain dans la région et les échanges avec plusieurs agriculteurs ont confirmé la possibilité de cultiver pour une exploitation industrielle au moins trois des quatre spéculations prioritaires du pacte, à savoir le riz, la canne à sucre et l'arachide mais aussi le manioc et le pois du cap. La mission a également identifié des surfaces très importantes détenues par des paysans qui ne sont pas exploitées faute de débouchés. Pour Christian Rasoamanana, conseiller technique du MIC et point focal du projet, « il est crucial de valider ce potentiel agricole car la principale crainte des industriels est le manque de disponibilité des produits agricoles à transformer. » Mais l'existence du potentiel agricole n'est qu'une condition. Le MIC l'a bien compris en indiquant travailler sur un package d'incitations spécifiques pour attirer les industriels, au-delà de la mise en place des infrastructures industrielles. La vision stratégique du MIC est très claire : « Pour tirer la production agricole vers le haut, agir seulement au niveau des agriculteurs n'est pas suffisant. Il faut motiver des industriels pour transformer et distribuer les produits, permettant d'assurer des garanties de débouchés aux agriculteurs et augmenter ainsi la production agricole en quantité et en qualité pour assurer les besoins des industriels ». À l'occasion de cette mission, l'équipe du MIC a rencontré des opérateurs dans la transformation du manioc, de la pêche et l'aquaculture, ainsi que les équipes de Base Toliara. Bien que le tissu industriel en place à Toliara est encore peu développé, « le PAI est vu comme une vraie opportunité pour attirer les investissements et offrir des synergies de services en termes de stockage, d'énergie, de centre de formation, de centre de recherche, de laboratoire d'analyses », selon le conseiller technique du MIC. L'intérêt pour le projet est réel. Les échanges avec les agriculteurs, étudiants et start-ups qui ont eu lieu à la CCI de Toliara ont démontré l'attente importante de toute une région pour la mise en œuvre du projet. Pour le gouverneur de la région, Toliara doit démontrer sa capacité à réaliser les projets et exploiter ses énormes ressources. Le MIC est prêt à relever le défi.

Transition énergétique : Une centrale photovoltaïque de 100 Kwc réalisée par Phael Flor Export

R. EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 15 AVRIL 2024

Le partenariat pour l'économie verte affiche des résultats plutôt encourageants à travers la réalisation d'infrastructures énergétiques renouvelables.

La société PHAEL FLOR EXPORT (PFE), spécialisée dans l'exploitation industrielle des plantes aromatiques et médicinales certifiées bio-équitables, a inauguré, sa centrale photovoltaïque Off Grid, non raccordée au réseau public, hybridée Genset d'une puissance de 100 Kwc, d'un stockage total de 400 Kwc et d'une surface installée de 540m².

Étape décisive

Avec l'appui de SUNREF Madagascar, le programme de finance verte qui vise à promouvoir les investissements verts du secteur privé, cette réalisation représente une

étape décisive de plus dans la transition énergétique de Madagascar via le déploiement combiné d'une offre technique et financière adaptée et incitative. D'un coût total estimé à 572 760 euros, les nouvelles installations permettront une production solaire de 154 MWh. A terme, l'objectif est d'arriver à une production annuelle de 153 300 kWh/an. Le projet aura également des impacts multidimensionnels. Localement, le village de Tsarafasina, voisin de sa station agricole de Moramanga, sera bénéficiaire de 30% de l'énergie solaire produite. Par ailleurs, selon les estimations, la centrale photovoltaïque permettra à PFE de réaliser des économies de carbone évaluées à 132t par an. Sa facture énergétique connaîtra également une diminution significative. En réduisant sa consommation à hauteur de

51 833 L de gasoil, elle va permettre de faire une économie de près de 74 968 euros par an.

Enjeux environnementaux

Cette belle initiative a été saluée par le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Max Andonirina Fontaine qui a fait le déplacement à Moramanga pour son inauguration. « Votre initiative en faveur de la transition vers l'énergie solaire photovoltaïque est une étape cruciale pour Madagascar. Elle nous offre une opportunité de réduire la dépendance énergétique du pays et d'atténuer les effets du changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre », a-t-il déclaré. Il a par ailleurs encouragé les entreprises à intégrer les enjeux environnementaux dans leur stratégie de développement. Samir Belrhandoria, chef de projet de l'Assistance Technique du programme SUNREF a, quant à lui, inciter les entreprises «à saisir les opportunités créées par la transition énergétique, la transition écologique, la protection de l'environnement



et la lutte contre le changement climatique ou encore la promotion de pratiques durables ». Cela, en profitant du financement vert proposé par SUNREF qui, outre les crédits via les banques partenaires, offre un accompagnement dans le montage de projet et une assistance technique sur mesure.

Riz local : Des mesures réglementaires en vue pour stabiliser le marché

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 15 AVRIL 2024

Des mesures réglementaires importantes seront mises en application pour encadrer les activités des collecteurs et des commerçants de riz produits localement, selon le rapport du Conseil des Ministres du 11 avril dernier. Ces réglementations seront établies par Arrêté ministériel, selon les informations officielles relayées. En plus de réguler les activités des acteurs de la filière riz, le Gouvernement prévoit également de mettre en place des règles concernant la circulation, la distribution et le stockage de ce produit alimentaire de première nécessité. Un Comité de suivi sera

spécifiquement instauré pour surveiller la circulation du riz local et pour mener des contrôles dans chaque région du pays. Le Ministère de l'Industrialisation et du Commerce (MIC) a souligné que l'objectif principal de ces mesures est d'assainir et de réguler le marché du riz afin de stabiliser les prix et d'assurer une concurrence juste et équitable sur le marché intérieur. Cette initiative revêt une importance capitale étant donné que le riz constitue l'aliment de base pour la grande majorité des Malgaches.

Vivo Energy Madagascar : Lancement de carburants Shell FuelSave

ARH. | LES NOUVELLES | 15 AVRIL 2024

Vivo Energy Madagascar, le distributeur de carburants et de lubrifiants de marque Shell à Madagascar, annonce le lancement de ses dernières innovations, les carburants Shell FuelSave, dans ses stations-service à travers le pays.

Vivo Energy Madagascar met en avant son engagement envers l'innovation et pour plus de satisfaction client, en introduisant les nouveaux produits Shell FuelSave, déjà éprouvés à l'échelle mondiale. Forte de plus de 100 ans d'expérience dans le développement de carburants, Shell garantit la qualité supérieure de ses produits grâce à des processus de gestion uniques, assurant l'intégrité de ses carburants à chaque étape, de l'importation à la distribution dans les stations-service Shell. La nouvelle formulation des carburants Shell FuelSave, désormais disponible dans toutes les stations-service Shell à Madagascar, est le fruit de recherches approfondies et de tests rigoureux menés par l'équipe internationale de scientifiques de Shell. Ces carburants sont conçus pour préserver la performance et l'efficacité du moteur, en maximisant l'énergie de chaque goutte de carburant, tout en répondant aux exigences des véhicules modernes et anciens.

«Plus pour de meilleures expériences»

Sous le thème «Plus pour de meilleures expériences», Shell promet à ses clients une qualité de produit et de service inégalée dans ses stations-service. Le directeur

général de Vivo Energy Madagascar, Mondher Bouhouche, exprime sa fierté à l'égard de Shell FuelSave, les carburants les plus avancés sur le marché. «Les carburants Shell FuelSave Super sans Plomb 95 et Shell FuelSave Gasoil sont les carburants les plus avancés disponibles sur le marché ! Nous sommes fiers de les mettre à la disposition de nos clients, qui sont au cœur de notre réussite. Vivo Energy Madagascar a toujours soutenu l'innovation de l'ensemble de ses produits, capitalisant sur le centenaire d'expertise de Shell. Nous continuons à investir dans cette voie, apportant une réponse concrète aux nouvelles exigences des moteurs grâce à des produits toujours plus performants et efficaces, dans la volonté de consolider notre position de leader à Madagascar en matière d'innovation et de qualité», s'est-il réjoui lors de la soirée de lancement de Shell FuelSave, en présence de ses collaborateurs et partenaires.

Technologie Dynaflex

Le lancement des carburants Shell FuelSave s'inscrit dans la plate-forme «Go Well», promouvant une attitude positive envers les voyages et rappelant aux clients que Shell les accompagne dans leurs explorations. Les clients auront l'occasion d'en apprendre davantage sur la technologie «Dynaflex», intégrée aux nouveaux carburants, dans les stations-service Shell à travers le pays. Une démonstration grandeur nature a également été faite par Andreas Schäfer, fuel scientist chez Shell, durant cette soirée. «Le

nouveau Shell FuelSave Gasoil assure une protection contre l'accumulation d'impuretés. Doté de la dernière technologie de ciblage des dépôts, il contribue à maintenir le moteur propre et assure une économie instantanée de carburant. Créés à partir de l'une des technologies de Shell les plus avancées, les nouveaux carburants Shell répondent aux exigences des moteurs diesel anciens mais aussi à celles des nouveaux moteurs de plus en plus exigeants», a-t-il démontré.

Efficacité et durabilité

«Disponibles dans tout le pays, les carburants Shell FuelSave Super sans Plomb 95 et Shell FuelSave Gasoil offrent une protection contre l'accumulation d'impuretés

et une économie de carburant instantanée grâce à la technologie Dynaflex», a expliqué Dina Andriamiharivelo, ingénieur produit de Vivo Energy. «Ces carburants répondent aux exigences des moteurs diesel anciens et modernes, ainsi qu'aux besoins des conducteurs de véhicules à essence, en assurant une efficacité et une durabilité accrues», a-t-il ajouté. Vivo Energy Madagascar poursuit sa mission de devenir la société d'énergie la plus respectée de Madagascar en plaçant l'expérience client au cœur de sa stratégie de différenciation. Et pour couronner le tout, ces améliorations sont proposées sans coût supplémentaire, permettant aux clients de parcourir davantage de kilomètres au même prix.

Le GEM sollicite l'élargissement pour une année supplémentaire de l'application des tarifs préférentiels de l'électricité

| 24/24.MG | 15 AVRIL 2024

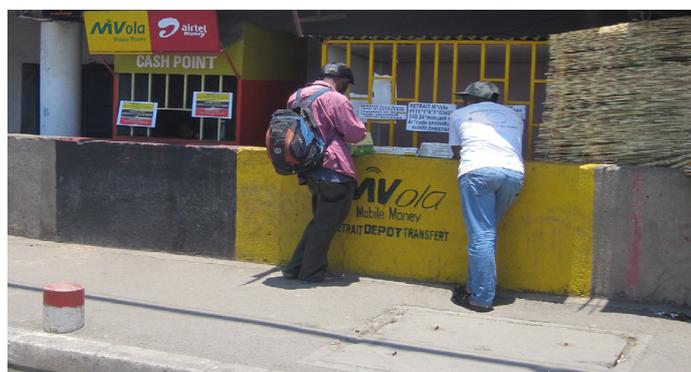
Une nécessité absolue. Le Groupement des entreprises de Madagascar (GEM) rapporte avoir profité de leur rencontre avec le Président de la République, vendredi à lavoloha, pour solliciter la reconduction pendant une année supplémentaire des dispositions du tarif "Optima Business industries sensibles". Il s'agit des tarifs préférentiels pour la facturation des consommations d'électricité dont avaient déjà bénéficié 19 entreprises qualifiées de « sensibles », depuis le mois d'avril de 2023. L'application de ces tarifs préférentiels pour les entreprises « sensibles » avait été approuvée en Conseil des ministres au mois d'avril de l'année dernière. Les 19 entreprises bénéficiaires avaient été sélectionnées à partir de la liste des entreprises éligibles dressée conjointement le Syndicat des industries de Madagascar, le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) et le Syndicat des entrepreneurs du BTP (SEBTP). Ces tarifs devaient s'appliquer pendant douze mois, selon ce qui était décidé

à l'époque. La mise en place de ces tarifs préférentiels est à la demande du secteur privé, suite à l'application de l'"Optima business" par la Jirama. Les entreprises franches, entre autres, avaient alors défendu que l'application dans son intégralité de cette nouvelle tarification générerait une augmentation de 80% de leur facture d'électricité. Les entreprises avaient alors milité pour la mise en place de tarifs préférentiels pour les entreprises sensibles afin de ne pas pénaliser leurs activités avec une augmentation conséquente de dépenses en énergie. Conscient de la place importante qu'occupent ces entreprises sensibles dans le développement de l'économie de Madagascar, l'Etat avait approuvé ces tarifs préférentiels pour une année. Le GEM espère et a demandé au Chef de l'Etat que cette disposition soit élargie pour 12 mois supplémentaires. Reste à savoir le nombre d'entreprises qui pourraient en bénéficier si l'Etat entend y répondre favorablement.

Télécommunications : Plus de 1 500 milliards d'ariary de chiffre d'affaires

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 16 AVRIL 2024

Les télécommunications génèrent des milliards d'ariary de chiffre d'affaires et prospèrent avec une marge de progression illimitée. Les télécommunications, avec leurs déclinaisons, offrent des services précieux, créent des emplois et ne peuvent qu'intéresser l'Etat en termes de rendement fiscal.



Selon l'Autorité de Régulation des Technologies de la Communication (Artec), le secteur des télécommunications constitue l'un des fleurons de l'économie malgache, avec

quelques opérateurs titulaires de licence, mais aussi des centaines d'autres sous d'autres régimes, qui changent peu à peu chaque année. Ainsi, les télécommunications ont généré un chiffre d'affaires de plus de 1 500 milliards d'ariary contre 1 271 milliards d'ariary en 2021, soit une évolution annuelle de 21%. Les données fournies par l'Artec dénotent également que le service voix fixe affiche une augmentation de 19,03% en termes de chiffre d'affaires entre 2021 et 2022. Durant la même période, le service mobile (voix & sms) et le service data (fixe & mobile) présentent respectivement une augmentation de CA à hauteur de 14,83% et 38,99%. Le service de gros a, en revanche, connu une baisse de 10,38% par rapport à l'année 2021. Quant au service d'installation et de vente des terminaux, il présente une augmentation de 31,82% par rapport à l'année 2021. Le chiffre d'affaires du service centre d'appel & TowerCo a également augmenté de 23,27%. Pour la téléphonie mobile, les recettes engrangées par les opérateurs ont connu une hausse significative de 18% pour un chiffre d'affaires de 844 milliards d'ariary en 2022 contre 714 milliards l'année précédente. Le service Voix reste le premier service générateur de revenus avec 604 milliards de revenus générés. Le service SMS, même

s'il ne représente que 2% des revenus totaux, a connu une hausse de 31% en une année. Le service Data Mobile reste sur sa lancée avec 125 milliards de revenus (97 milliards en 2021). La vente des équipements et accessoires a également connu une hausse de 70% avec 33 milliards de CA contre 19 milliards en 2021. Après une baisse de 27,45% en 2021, le nombre de lignes fixes est de nouveau à la hausse en 2022 avec une croissance de 9,17%, pour atteindre 39 318 lignes. Les revenus sont estimés à 16,1 milliards d'ariary en 2022. L'Artec précise que les trafics vers « Fixe Local » sont les

appels effectués entre les abonnés fixes d'une même ville, tandis que les trafics vers « Fixe National » sont les appels effectués entre les abonnés fixes de différentes villes. Le service fixe est de moins en moins utilisé. Les appels internationaux fixes (sortants et entrants) ne dépassent même plus le million de minutes. Ces dernières estimations publiées par l'Artec ont été discutées avec les diverses parties prenantes du secteur des télécommunications et de l'inclusion financière durant la semaine du 18 au 22 mars 2024 pour dresser un état des lieux du secteur.

Bailleurs de fonds : Nouvelle mission d'inspection du FMI dès lundi

ERIC RANJALAHY. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 16 AVRIL 2024

Petite modification au programme. Annoncée pour venir les 19 et 20 avril, la mission de revue du Fonds monétaire international viendra lundi. La tenue du sommet du printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington qui a débuté hier jusqu'à samedi peut expliquer ce report. Mais les obstacles à surmonter pour Madagascar, pour ne pas dire les conditionnalités à remplir, n'ont pas changé. Pour ne citer que la transparence budgétaire, la mise en place d'un système automatique de fixation des prix du carburant. Le fameux lissage visant à réduire l'écart entre les prix réels et ceux affichés. L'État ne devrait plus dépasser le seuil des 300 milliards d'ariary pour combler le déficit des pétroliers. La guerre ouverte entre Israël et l'Iran fait craindre une flambée des cours du baril. « Les prix du pétrole devraient

augmenter lundi (hier) après l'attaque de l'Iran contre Israël au cours du week-end, ont déclaré les analystes dimanche, mais les gains supplémentaires pourraient dépendre de la façon dont Israël et l'Occident choisissent de riposter ». Mais souvent, les commandes d'un pays se déclenchent au moins trois mois à l'avance. Les fluctuations du moment ont-ils influé les achats du passé ? Les consommateurs attendent avec anxiété la déduction de l'équipe du FMI. Avec comme enjeu le déblocage de 24,4 millions de DTS, l'équivalent de 32,6 millions de dollars pour Madagascar, la sixième tranche de la Facilité élargie de crédit. Le dernier mot appartient au Conseil d'administration du FMI. Peut-être au mois... de mai selon certaines prévisions.

Marché interbancaire des devises : L'ariary continue de s'apprécier

R. EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 16 AVRIL 2024

La monnaie nationale poursuit son chemin sur la pente ascendante. L'ariary continue en effet de s'apprécier, par rapport à l'euro et au dollar. Hier, le marché interbancaire des devises affichait une parité de 4 640 ariary pour un euro contre 4 685 ariary au début de ce mois d'avril, soit un gain de 45 points en deux semaines. Par contre l'ariary est en quasi stabilité par rapport au dollar qui était hier à 4354 ariary, contre 4347 ariary en début du mois. Cette

tendance s'explique avant tout par l'augmentation de l'offre en devises sur le MID. Mais la bonne performance est aussi le résultat des efforts menés par le ministère de l'Economie et des Finances pour augmenter le taux de rapatriement et de cession des devises. Sur la période des 100 jours, ce département a réussi son objectif de 86% de taux de rapatriement des devises et de 76% de taux de cessions des devises rapatriées sur le MID.

Hôtellerie et tourisme: une opportunité de formation à Maurice s'offre aux jeunes

FAHRANARISON. | LES NOUVELLES | 16 AVRIL 2024

Une formation pointue sera accessible aux jeunes voulant se spécialiser dans les domaines de l'hôtellerie et du tourisme, grâce à un partenariat entre le ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) et Bradford Institute de l'île Maurice, signé vendredi par le responsable de Bradford Institute et la ministre, Lalatiana Rakotondrzafy. Les jeunes malgaches auront l'opportunité de se spécialiser auprès de cet établissement de formation internationale de renom. Bradford Institute s'est engagé à orienter les apprenants pour qu'ils puissent mettre en pratique leurs acquis dans des grands hôtels

locaux. Ce sera également le cas pour leur insertion professionnelle une fois leurs études et stages achevés, selon les termes du partenariat entre les deux parties. Selon les précisions, cet institut supérieur octroie 40% des bourses aux étudiants malgaches. Le METFP se chargera en revanche de chercher des partenariats en vue de trouver les 60% des bourses restants notamment à travers des conventions avec les Banques partenaires habituelles de Bradford Institute. « Cette initiative constitue une grande étape dans l'amélioration du monde de la formation professionnelle », selon le numéro un du METFP.

Convention QMM : Une première génération de contrat d'Etat dans le domaine minier, selon Raphaël Jakoba

R. EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 16 AVRIL 2024

Manager Associé du cabinet MCI, le juriste Raphaël Jakoba nous donne son avis sur la convention QMM considérée comme une première génération de contrat d'Etat dans le domaine minier à Madagascar. Interview

Pourquoi avoir consacré un numéro spécial sur la convention QMM dans la dernière édition de la Revue MCI ?

Nous avons estimé nécessaire d'analyser tant juridiquement que bilantiellement cette première génération de contrat d'Etat malgache dont on a vu le cycle complet sur la période 1998-2023. On n'a pas pu tirer des leçons de son lointain ancêtre « Andekaleka » durant les périodes socialistes de Madagascar. Mais cette fois-ci, l'occasion est offerte aux juristes et chercheurs de faire un bilan de cette convention. Je précise que ladite première génération a accordé, durant 25 ans, à QMM un régime fiscal et douanier spécifique. C'est là, l'ADN même du contrat d'Etat qui fige en un montant X le régime fiscal et douanier par ce qu'on appelle « clause de stabilité ». Remettre en cause cette clause de stabilité reviendrait à engager la responsabilité de l'Etat malgache sur le plan international. En outre, l'autre aspect de ce contrat QMM est qu'il prévoit une clause d'intangibilité, c'est-à-dire que les droits acquis par l'investisseur au moment de l'accord, par exemple sur le plan permis et foncier, ne peuvent être remis en cause durant la période d'exécution du contrat.

Quels sont les principaux changements apportés par l'Avenant ?

L'Avenant a surtout été conclu afin de déterminer le nouveau régime juridique et fiscal qui s'appliquera au projet à partir de février 2023. Néanmoins, il a également été l'occasion de revoir d'autres points clés de la convention tels que la participation de l'Etat dans le projet ou encore le taux de redevance minière. Ainsi, la participation de l'Etat est ramenée à 15% non dilutif contre 20% auparavant. Ceci permettra à l'Etat de maintenir son niveau de participation dans le capital même en cas d'augmentation de ce dernier. De surcroît, la redevance minière applicable à QMM S.A a connu une hausse de 0.5% ramenant la redevance totale à 2.5% de la valeur FOB (Free On Board) de la production. Dans ce calcul, 1.4% de ristournes reviennent aux CTD tandis que 1.1% de redevances sont attribuées à l'Etat et ses démembrements.

En quoi un contrat de type QMM peut participer au développement économique de Madagascar ?

Le contrat QMM, ainsi que les contrats d'Etat en général, suscitent des débats sur la souveraineté nationale et les intérêts locaux par rapport aux intérêts des investisseurs étrangers. Toutefois, il y a lieu de souligner qu'un contrat de type QMM est d'abord un méga contrat qu'on appelle communément dans le jargon du droit international « un contrat d'Etat ». Il s'agit d'un contrat où sont parties l'Etat ou ses démembrements et l'investisseur. Ce contrat fait



suite normalement à un appel d'offres international. L'autre partie est une société de droit privé qui est un investisseur et qui, à ce titre, bénéficie de la protection prévue par la loi n°2023-002 sur les investissements à Madagascar et dont les décrets d'application sont en cours de finalisation. Ce qui est à la fois reconnu sur le plan international par la pratique mais paradoxalement sur le plan du droit pur est que le contrat d'Etat remet en quelque sorte les deux parties sur le même pied d'égalité en dépit du fait que l'Etat est souverain. En quelque sorte, l'Etat accepte de s'amputer momentanément de ses pouvoirs exorbitants, notamment en accordant des avantages fiscaux et douaniers aux investisseurs, le respect des principes de traitement juste et équitable, de non expropriation, l'insertion d'une clause de stabilité, le choix d'un forum d'arbitrage international et du droit applicable au fond...

Cela n'affecte-t-il pas la souveraineté ou du moins la crédibilité de l'Etat ?

Malgré un certain nombre d'incidents durant ces 25 ans, Madagascar était fidèle à sa parole contractuelle et l'Etat de droit était maintenu. N'oublions pas que les investisseurs regardent QMM et Ambatovy comme référence en matière d'investissement pour ce qui concerne Madagascar. Sur le plan économique et financier, la hausse du taux de redevance de 0.5% doit être reconnue comme une avancée. Quoi qu'on dise, cette redevance, avec 1.4% de ristournes revenant aux CTD et 1.1% de redevances, aura des impacts positifs pour l'Etat. On ne peut que se féliciter de la récurrence actuelle des contrats d'Etat au regard des contrats sur le téléphérique et Ravinala Airports qui sont des contrats BOT (Build Operate Transfer), le contrat Volobe qui est une concession, etc. Ces contrats ont pour avantage de soulager les finances publiques de l'Etat tout en permettant de mettre en place des infrastructures utiles pour la population. Par ailleurs, ce genre de contrats sont sources de devises et de capitaux étrangers, et sont créateurs d'emplois et d'amélioration du capital humain, du développement d'infrastructures et du transfert de technologies.

Transport aérien : Baisse du nombre de passagers et du fret

ITAMARA RANDRIAMAMONJY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 AVRIL 2024

Le nombre de passagers transportés pour les mois de janvier et de février régresse. Selon l'Aviation Civile, il s'agit d'un rythme cyclique naturel.

Un recul est enregistré par rapport aux activités du transport aérien. L'Aviation Civile fait état d'une baisse de 16 % du trafic de passagers au mois de janvier, par rapport aux deux mois précédents. Selon les chiffres disponibles, quatre-vingt-deux mille personnes ont été transportées au cours de cette période. Le ballet aérien local ralentit alors après le régime de forte affluence des mois de novembre et de décembre.



Si le tourisme alimente le gros du trafic aérien ainsi que les allées et venues dans les aéroports internationaux, les vols long-courriers sont néanmoins les moins fréquents pendant le mois de janvier. Près de 15 % seulement des

passagers sont transportés sur ce réseau, tandis que les vols régionaux constituent le gros du trafic, soit 56 % des dessertes du mois de janvier selon les statistiques. Cette performance est suivie par les vols domestiques, qui représentent 29 % du trafic aérien. Ces chiffres sont néanmoins supérieurs à ceux de la même période en 2023, ce qui confirme la reprise du tourisme. Pris à part, ce tableau montre qu'il y a un «rythme cyclique naturel» de baisse du trafic aérien, comme l'indique l'ACM. Il y a également une phase de répit dans le tourisme actuellement, en raison de la basse saison et de la fin des fêtes de Noël, période pendant laquelle les touristes affluent vers l'île. Le temps et les aléas empêchent également la circulation aérienne à certaines périodes pendant la saison cyclonique. Sur une courte période, le trafic de fret semble également régresser. Comparé à décembre 2023, il recule de 7 %. Néanmoins, entre février 2024 et la même période l'année dernière, une évolution de 20 % est constatée. Cette branche logistique du transport aérien semble néanmoins peiner à rattraper son niveau de 2019. Les années post-Covid n'ont pas été tendres envers le trafic de fret. La situation de l'ancienne compagnie nationale, Air Madagascar, qui s'est essouffée, y est pour quelque chose. Il y a également un manque palpable au niveau de la logistique. Les aéronefs manquent à l'appel, notamment pour les vols long-courriers, alors que la majorité du fret de la Grande île est constituée en grande partie de produits importés de l'étranger, ou encore d'exportations de produits alimentaires de luxe.

ADEMA : Des aéroports internationaux à rénover

ITAMARA RANDRIAMAMONJY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 AVRIL 2024

Les autorités de la société Aéroports de Madagascar (Adema) réfléchissent aux moyens de développer et de mettre aux normes les aéroports internationaux de la Grande île. Des financements et une remise aux normes de dix aéroports discutés avec la Banque mondiale. Les dirigeants de la société de gestion des aéroports de Madagascar ont rencontré il y a quelques jours Antonio Nunez, représentant de la Banque mondiale en charge des infrastructures et du numérique. Il s'agit d'une entrevue au cours de laquelle les points clés touchant aux infrastructures aéroportuaires ont été abordés. Selon l'Adema, l'objectif de cette rencontre était « d'examiner la possibilité de financement des investissements prioritaires d'une part, et d'améliorer les infrastructures et installations aéroportuaires, d'autre part ». Des aéroports secondaires qui portent pourtant les liaisons aériennes internes dans le pays. Leur développement s'avère vital pour désenclaver économiquement certaines zones du pays. À noter que cette société de gestion des aéroports compte dans son giron dix principaux aéroports, sous sa gestion. Hormis l'aéroport international d'Ivato et

de Nosy Be, l'étude de faisabilité des investissements et de développement de plusieurs aéroports, d'Antsiranana à Tolagnaro, est actuellement en cours, fait savoir la société. Ces études engagées depuis l'année dernière sont financées par la Banque mondiale. Ainsi, la société de gestion aéroportuaire explore toutes les pistes. Un investissement conséquent devrait être affecté au développement des aéroports. Selon l'Adema, chaque aéroport aurait besoin d'un investissement de cinquante millions de dollars. Pour le moment, les infrastructures aéroportuaires du pays restent limitées et doivent être améliorées. Des projets d'extensions d'infrastructures aéroportuaires ont été avancés il y a quelques années, à l'instar de l'aéroport de Morondava. L'amélioration d'infrastructures aéroportuaires permet, entre autres, d'améliorer aussi la connectivité aérienne intérieure, mais aussi et surtout avec l'extérieur, pouvant ainsi accueillir des aéronefs commerciaux avec des tailles plus ou moins importantes. Cela permet par là même de développer les offres de fret et de transport de passagers.

Madagascar – FMI : Discussions sur la nouvelle Facilité Élargie de Crédit à Washington

R. EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 17 AVRIL 2024

La délégation malgache n'a pas chômé durant la première journée des Réunions de printemps (Spring meetings) du Fonds Monétaire International à Washington.

Conduite sur place par le Directeur Général du Trésor Andry Rajaofetra et le Gouverneur de la Banque Centrale Aivo Andrianarivelo, la délégation a participé à plusieurs séances de travail avec les autorités hiérarchiques du FMI.

En ligne

Retenue au pays pour le Conseil des ministres à Toamasina, ce jour, la ministre de l'Économie et des Finances, Rindra Hasimbelo, qui devait à l'origine être à la tête de la délégation malgache, a participé, en ligne, à toutes les rencontres. Il en est de même du ministre de l'Environnement et du Développement durable, Max Andonirina Fontaine. La participation de ce dernier s'explique par le fait que, outre les discussions sur le prochain programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC), les rencontres, avec les autorités du Fonds, étaient également axées sur la Facilité pour la Résilience et la Durabilité, un programme lié à la FEC, mais axé plus particulièrement sur l'environnement. Dans le discours qu'elle a prononcé, la ministre Rindra Hasimbelo Rabarinarison a confirmé la volonté de l'État malgache de poursuivre les efforts pour le développement du pays, avec l'appui du FMI. « Nouveau mandat, nouveaux défis, nous affirmons la volonté de Madagascar à aller de l'avant, votre vision est la nôtre » a-t-elle notamment déclaré. Un appel entendu par le FMI qui affiche encore et toujours sa détermination à accompagner Madagascar dans la réalisation des réformes pour le développement. « Nous espérons beaucoup de cette mission, nous sommes entièrement là pour appuyer les projets de réformes de Madagascar » a déclaré Abebe Aemro Selassie, Directeur du département Afrique du FMI.

Tournant décisif

En tout cas, cette réunion constitue un tournant décisif dans les relations entre le FMI et Madagascar. Les deux parties sont actuellement en pleine préparation du nouveau programme sur la Facilité Élargie de Crédit. Pour cette nouvelle FEC qui sera en vigueur après la 5ème



revue du programme actuel, les autorités du FMI dont la Directrice Générale, Antoinette Sayeh, ont insisté sur quatre piliers principaux. A commencer tout d'abord par le pilier budgétaire puisque la première mission du Fonds Monétaire International est d'apporter un appui à la stabilité macroéconomique. Il y a ensuite le pilier bonne gouvernance, le pilier monétaire ainsi que le pilier croissance inclusive pour le renforcement de la sécurité sociale et le capital humain. Ces piliers seront encore à valider par la partie malgache. Mais la grande nouveauté de ces rencontres aura été également les discussions sur le programme de Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Il s'agit d'une offre de financement abordable et à long terme permettant à des pays engagés dans des réformes de réduire les risques pour la stabilité future de leur balance des paiements, notamment ceux liés au changement climatique et aux pandémies. Le montant de la FRD dépend de la qualité des réformes du secteur environnement. Ce nouveau financement est, en tout cas, censé aider la Grande Ile à relever le défi pour la lutte contre la pauvreté. « La Facilité pour la Résilience et la Durabilité aura un impact grandement positif aussi bien pour l'environnement que pour la macroéconomie », a déclaré le ministre Andonirina Fontaine. Ce dernier aura d'ailleurs la mission de proposer les réformes relatives à l'environnement en vue de l'obtention de la FRD. Des discussions en présentiel auront lieu à Madagascar pour les négociations techniques de ce nouveau programme. Un nouveau défi.

Cuisson propre : Une solution examinée de près par le groupe Rubis et le MEH

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 17 AVRIL 2024

Une rencontre des représentants des opérateurs du secteur des hydrocarbures avec le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures s'est tenue cette semaine. Les deux parties misent sur une stratégie concertée pour promouvoir le développement de ce secteur clé.

Une délégation du secteur privé, dirigée par Christian Cochet, président du groupe Rubis Énergie, a tenu une réunion stratégique avec le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Jean-Baptiste Olivier, lundi dernier, à son bureau à Ampandrianomby. Cette rencontre a mis en lumière l'importance cruciale des hydrocarbures dans le

panorama énergétique de Madagascar. Traditionnellement, lorsque l'énergie est évoquée, l'électricité prend souvent le devant de la scène dans l'imaginaire collectif. Cependant, les hydrocarbures jouent un rôle vital dans le pays, comme souligné lors de cette réunion. Au cœur des discussions se trouvaient les activités actuelles et les projets à venir dans le domaine des hydrocarbures. Parmi les points saillants de la réunion, il a été question de l'importation et de la distribution de carburants et de gaz, ainsi que du projet d'aménagement d'un dépôt pétrolier à Toamasina. Ce terminal – qui viendra compléter ceux déjà opérationnels à Ambovohy Mahajanga et à Ambohidratrimo – servira de

point de stockage pour les carburants et les gaz, contribuant ainsi à renforcer la capacité de stockage du pays, selon le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures.

Énergie propre

Par ailleurs, les discussions ont également porté sur la promotion de méthodes de cuisson propres, dans le but de préserver l'environnement. Cette initiative souligne l'engagement des parties prenantes à travailler ensemble pour la réalisation efficace des différents projets en cours, dans le but de stimuler le développement du secteur des hydrocarbures à Madagascar. Il est à noter que le groupe Rubis Energie, dirigé par Christian Cochet, regroupe

plusieurs entreprises renommées telles que Vitogaz, Galana Distribution et Galana Raffinerie. Cette diversité au sein du groupe offre une expertise étendue et des ressources nécessaires pour soutenir les initiatives de développement dans le secteur des hydrocarbures. Bref, la réunion entre la délégation du secteur privé et le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures témoigne de l'importance stratégique des hydrocarbures dans le pays et de l'engagement commun à promouvoir un développement durable et responsable dans ce domaine qui pourrait être déterminant pour la performance de l'économie malgache.

Filière oignon: une nouvelle opportunité d'exportation pour Madagascar

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 17 AVRIL 2024

L'Inde, le premier pays exportateur d'oignon dans l'Océan Indien, a récemment adopté un décret portant interdiction d'exportation de ce produit. Et les conséquences ne se sont pas fait attendre. «La Réunion pourrait connaître une pénurie d'oignons», selon une chaîne locale. D'ailleurs le prix de l'oignon commence à flamber dans l'île sœur. C'est une opportunité qui s'ouvre à Madagascar où l'oignon a été choisi par la FAO, comme produit agricole phare pour le développement des exportations à Madagascar, depuis longue date. L'Inde produit 5.000 tonnes d'oignons par an. La Réunion et Madagascar en fournissent 2.500 tonnes, alors que la demande annuelle sur le marché de l'océan indien, avoisine 9.000 tonnes. L'oignon reste un produit à forte demande d'exportation. Et Madagascar pourrait en

tirer profit toute en améliorant l'efficacité de la production. En effet, le rendement d'oignon de la Grande varie de 10 à 20 tonnes par hectare, pour une production annuelle de 6.000 tonnes, selon une enquête réalisée par Economic Development Board Madagascar (EDBM). D'autres contraintes sont également à prendre en considération, comme le respect des directives de qualités en matière d'étalonnage, plus de 45 millimètres. Le mauvais état des infrastructures routières rend aussi l'acheminement des produits plus difficiles. Pour information, les principales régions productrices d'oignon sont Sofia et Atsimo-Andrefana pendant la saison sèche, entre juin et février, et Analamanga pendant la saison des pluies.

Filière graphite : Madagascar détient 8% de la réserve mondiale

ITAMARA RANDRIAMAMONJY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 18 AVRIL 2024

La réserve de graphite dans le sous-sol malgache est estimée à 26 millions de tonnes. Un potentiel dont la grande partie attend encore d'être exploitée.

Une ouverture dans le couloir. La conjoncture actuelle et la quantité de production de graphite dans le pays pourraient remettre la Grande île à la première place de la production de ce minerai en Afrique.



Les entrailles du pays renferment près de 8 % des réserves mondiales de graphite, une quantité qui lui a permis de se classer dans le top 10 mondial. Les tensions économiques et la guerre des investissements en Afrique entre les États-Unis et la Chine, premier producteur mondial de ce minerai, pourraient profiter au graphite malgache. En début

d'année, la Chine a limité ses exportations pour des raisons de «sécurité nationale», pénalisant plusieurs pays qui se fournissent auprès de ce géant. Ces derniers pourraient alors se tourner vers les pays africains. Avec la transition énergétique et l'évolution de l'industrie métallurgique ainsi que de la technologie, géologues, géants de la finance et entreprises minières se tournent désormais vers le graphite, entretenant ainsi la demande. Le pays regorge de ce minerai, la Grande île, deuxième producteur africain, se place derrière le Mozambique.

Volume conséquent

En plus des réserves de graphite gargantuesques dans plusieurs zones, des projets d'exploitation minière sont en phase de démarrage. Le pays pourrait produire une grande quantité de ce minerai, mais également en exporter un volume conséquent, ce qui permettrait à l'économie nationale et à ses mines de garder la tête hors de l'eau. Fotadrevo, Ampanihy et d'autres projets miniers peuvent aider à fournir une quantité de cent cinquante mille tonnes par an à terme. Selon un rapport de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (EITI) en 2022, les réserves de graphite naturel, réparties dans les six grands projets d'exploitation de ce minerai (Nextsource, Black Earth Minerals, Gold Sands, Tirupati et d'autres établissements), sont de vingt-six millions de tonnes de plus que celles de notre voisin mozambicain.

Marché des devises : L'ariary continue son ascension

ITAMARA RANDRIAMAMONJY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 18 AVRIL 2024

Ascendante. La monnaie nationale poursuit son appréciation sur le marché interbancaire des devises. Hier, l'euro s'est échangé à 4 666,35 ariary, soit une progression nette de quarante-cinq points par rapport aux étalons du Mid en l'espace de deux semaines. Selon le ministère des Finances, cette performance est due à l'augmentation de l'offre en devises sur ce marché. Cela est dû, entre autres, au rapatriement et à la cession de devises pour les produits d'exportation du dernier trimestre de 2023. Les fluctuations de l'ariary sur le marché des devises peuvent être représentées en dents de scie avec des cycles, durant lesquels les cours de l'ariary augmentent ou baissent en fonction des importations et du contexte international, vis-à-vis des étalons. Dans ses objectifs de cent jours, le ministère de l'Économie et des Finances s'était engagé à lutter contre la fuite des capitaux et à rapatrier les devises. Des efforts qui ont porté des résultats probants. Au cours des trois premiers mois de cette année, le taux de rapatriement de devises pour les exportations précédentes et les opérations économiques similaires a

été de 86 % et de 71 %. Pour le département, c'est le fruit de la bonne gouvernance et des efforts menés avec les opérateurs économiques. Ainsi, l'État fait du rapatriement et de la cession de devises son cheval de bataille pour mieux asseoir la stabilité monétaire dans une économie de flottement. Néanmoins, des opérateurs commencent à faire entendre leur avis pour disposer d'un tableau de bord afin de se référer par rapport aux changements de valeurs du change sur le long et le moyen termes. Ce regain de vitalité de l'ariary intervient après deux mois de dégringolade, puis de stagnation. Après une période d'accalmie, la monnaie nationale a gagné en valeur. Néanmoins, l'économie locale reste soumise au marché de flottement, une situation qui fait que l'ariary soit sujet à des dévaluations et des appréciations en temps opportun. Cette situation pénalise toutefois certains opérateurs économiques qui ne gagnent pas toujours au change. Cependant, les fluctuations du taux de change se répercutent d'une façon ou d'une autre sur l'économie d'un pays.

Pêche et économie bleue : Participation active de Madagascar aux événements internationaux

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 18 AVRIL 2024

Cette semaine est marquée par une série de rencontres internationales importantes dans le domaine de la pêche, auxquelles Madagascar participe activement, illustrant ainsi son engagement envers le développement durable de l'économie bleue.

À Naivasha, Kenya, se tient du 16 au 18 avril la troisième rencontre de travail des experts et des parties prenantes du secteur de la pêche, incluant les représentants étatiques, dans le cadre du Mécanisme Africain de Réforme de la Pêche (AFRM). Madagascar est représenté par une délégation du ministère de la Pêche et de l'Économie bleue (MPEB). Cette délégation, qui représente également les Petits États insulaires en développement (PIED), membres de l'Aquaculture network for Africa (ANAF), participe activement à l'événement. L'AFRM revêt une importance capitale pour l'avenir de l'économie en Afrique, et Madagascar partage cette conviction, considérant le secteur de l'économie bleue comme un levier de développement majeur. Dans ce contexte, la révision de la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Aquaculture à Madagascar (SNDAM 2024) est significative, avec une focalisation accrue sur l'amélioration de la production de l'aquaculture en eaux douces. Les recommandations spécifiques issues de cette rencontre sont attendues pour renforcer ce secteur, avec l'intégration de la SNDAM 2024.

Réglementations

Parallèlement, à Athènes, Grèce, se déroule une rencontre axée sur la pêche et l'économie bleue. Le ministre de la Pêche et de l'Économie bleue représentant Madagascar, en tant que membre de la SADC, y expose les efforts du pays dans



la lutte contre la pêche non déclarée et non réglementée, ainsi que la promotion de la transparence dans ce secteur. En effet, le pays a significativement renforcé ses capacités de surveillance, passant de 2 à 23 bateaux déployés à cet effet. De plus, une collaboration étroite avec la Fishery Transparency Initiative (FiTI) est en cours pour garantir une gestion transparente des ressources marines. Le ministre Paubert Mahatante a saisi cette occasion pour encourager les investissements dans l'économie bleue à Madagascar, soulignant les avantages qu'elle offre, notamment en termes de transparence et de fortes potentialités. À noter que la participation active de Madagascar à ces manifestations internationales met en lumière l'engagement du pays envers une gestion durable des ressources marines et le développement de son économie bleue, dans un contexte africain et mondial.

Groupe de la BAD : Un nouveau rapport sur le capital exigible

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 18 AVRIL 2024

La Banque africaine de développement (BAD) a dévoilé, cette semaine, un rapport sur le capital exigible, clarifiant son cadre juridique et ses processus. Ce capital, souscrit par les actionnaires - mais non immédiatement payé - intervient en cas de difficultés de la BAD à honorer ses obligations financières. Le rapport détaille les circonstances pouvant entraîner un appel de capital exigible, les processus y afférents et la réponse attendue des actionnaires. Cette publication fait suite à une recommandation du G20 et

visé à informer les agences de notation de crédit. Des institutions similaires telles que la Banque mondiale ont également rendu des rapports similaires publics. Malgré la faible probabilité d'un tel événement, le rapport révèle les mécanismes pour y faire face et souligne la confiance dans la gestion des risques financiers de la BAD et le soutien de ses actionnaires. Les précisions sur les processus de réponse des actionnaires témoignent de leur capacité à réagir efficacement à un appel de capital exigible.

Arriérés fiscaux : Recouvrement forcé par voie d'Avis à tiers détenteur sur les comptes bancaires de neuf entreprises

| 24/24.MG | 18 AVRIL 2024

Du recouvrement forcé. La direction générale des impôts (DGI) indique avoir émis des Avis à tiers détenteur (ATD) sur les comptes bancaires de neuf entreprises. Il s'agit d'une mesure de recouvrement qui permet au fisc d'obliger les banques à lui verser ce que les contribuables défaillants lui doivent avec l'argent qui est déposé sur leurs comptes bancaires. Cette obligation est limitée au montant des impôts impayés par ces entreprises, explique le directeur général des impôts, Germain, lors du colloque national des impôts ce mercredi. L'administration fiscale indique avoir suivi toutes les procédures en matière d'actions de recouvrement avant d'en arriver là. Les entreprises concernées par ces ATD avaient fait leur déclaration fiscale mais ne s'en étaient cependant pas acquittées, souligne Germain. La DGI a également entrepris le contrôle pour vérifier la régularité des impôts qu'elles ont déclaré. "Elles auraient pu demander un sursis de paiement mais elles ne l'ont pas fait. Le sursis au paiement de la partie litigieuse des impositions peut être accordé si une demande formelle a été faite. Cette demande de sursis de paiement n'étant pas effectuée, l'administration fiscale peut recouvrer les

impayés à travers diverses actions dont l'ATD", expose alors le directeur général des impôts. La DGI indique également avoir discuté de cette disposition avec tous les groupements du secteur privé. « Nous avons mis en place un dialogue de gestion, qui est même déjà institutionnalisé. Nous discutons à travers ce dialogue avec les opérateurs économiques pour voir comment ils peuvent s'acquitter de leurs impôts surtout quand ils se trouvent en difficultés financières », poursuit le directeur général des impôts, Germain. Aussi, les entreprises concernées peuvent toujours se rapprocher de la DGI ou de la direction des grandes entreprises (DGE) pour se convenir sur un calendrier de paiement afin de parvenir à la mainlevée des ATD. Recouvrer les recettes fiscales et effectuer des contrôles fiscaux entrent par ailleurs parmi les attributions de la DGI, rappelle son directeur général. Et le recouvrement des arriérés fiscaux est notamment un des moyens pour le Fonds monétaire international (FMI) pour mesurer l'efficacité de l'administration fiscale. La DGI indique avoir récupéré 320 milliards d'ariary de reste à recouvrer à travers des ATD en 2023.

Mobile money : MVola lance la nouvelle offre MVola Fô

R. EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 19 AVRIL 2024

MVola casse les codes. L'opérateur en mobile money annonce le lancement de MVola Fô, une nouvelle offre de mobile banking qui permet l'ouverture d'un compte MVola en seulement 5 minutes depuis l'application mobile MVola, quel que soit le numéro téléphonique 032, 033, 034, 037, 038.

Selon les explications fournies, hier lors d'une conférence de presse donnée par le Directeur Général de MVola, Louis-Olivier Favot, le nouveau service est très simple d'utilisation et accessible à tous.

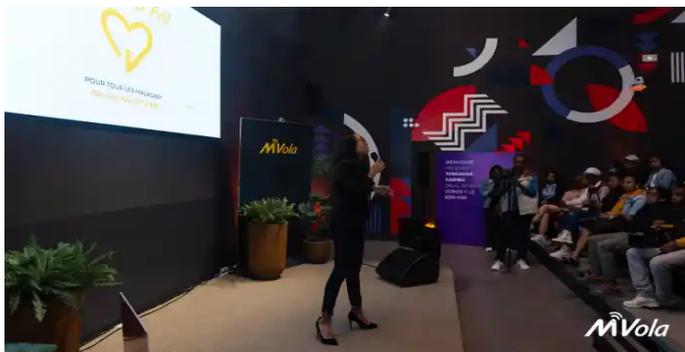
Sécurisée

Il suffit de télécharger la Super App MVola depuis un smartphone Android ou iOS. A partir de là, MVola garantit une ouverture toujours simple, immédiate et sécurisée. Simple car dès que l'utilisateur est sur la Super App MVola, il lui suffit d'une pièce d'identité pour effectuer l'ouverture de compte MVola. Immédiat dans la mesure où l'inscription se fait en 5 minutes et le compte est immédiatement opérationnel.

Et enfin sécurisé car une fois inscrit, l'utilisateur définit son code secret qui lui servira à finaliser ses transactions. Une fois le compte MVola ouvert, chaque citoyen malgache peut bénéficier de l'ensemble des services financiers proposés par MVola, notamment : le dépôt et le retrait dans l'ensemble des points de vente à Madagascar, le transfert d'argent (avec les -50% sur les frais de transferts via l'App MVola), et l'achat de crédit téléphonique pour un tiers. Il est également possible de recharger son compte MVola avec une carte bancaire (Visa, MasterCard ou Maestro) et même recevoir de l'argent depuis l'étranger. Et en guise de cadeau de bienvenue, chaque nouveau client qui ouvre son compte MVola depuis l'application mobile MVola recevra 2 000 ariary dans son compte.

Inclusion financière

En tant que 1ère FinTech de Madagascar, MVola a constamment innové depuis 2010 pour promouvoir l'inclusion financière et offrir à chaque Malgache les mêmes



opportunités de réussite que le reste du monde, en lui donnant accès à des services financiers conformes aux normes internationales et abordables. MVola Fô symbolise

une avancée significative dans cet engagement. « Lancer MVola Fô ! c'est répondre directement aux attentes des Malagasy. Notre ambition, depuis nos débuts en 2010, a toujours été de rendre les services financiers aussi inclusifs que possible. Nous croyons fermement que chaque Malagasy, où qu'il se trouve et quels que soient ses moyens, mérite d'avoir accès à des services financiers de qualité, à la pointe de la technologie. MVola Fô incarne cette vision en offrant un accès simplifié et universel à l'ensemble de nos services. Nous sommes fiers d'être au cœur du quotidien des Malagasy et de contribuer au développement de Madagascar. Avec MVola Fô, nous nous engageons à avancer main dans la main avec l'ensemble des Malagasy pour un avenir financier encore plus inclusif. » a déclaré le Directeur Général de MVola, Louis-Olivier Favot.

Période de récolte : Baisse tendancielle des prix du riz à Imerintsiasosika

R. EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 19 AVRIL 2024

La période de récolte du riz bat son plein à Imerintsiasosika, et avec elle, une abondance de grains qui inonde le marché, écartant tout risque de pénurie. Selon le ministère de l'Industrialisation et du Commerce (MIC), les stocks actuels sont largement suffisants pour répondre à la demande croissante. Une diversité de variétés de riz telles que Semence, vary an-tanety, tsipala, etc. est actuellement disponible, offrant aux consommateurs un choix varié. Cette abondance se traduit également par une baisse significative des prix. Le kilo de paddy est passé de 1 630 ariary à 1 500 ariary en une semaine, en raison de la forte croissance de l'offre sur le marché. Quant au riz décortiqué, son prix oscille entre 2 350 ariary et 2 500 ariary à Imerintsiasosika.

Les opérateurs locaux confirment cette tendance à la baisse et estiment que les prix pourraient encore diminuer, ce qui serait une excellente nouvelle pour le pouvoir d'achat des consommateurs. Cette semaine, des représentants de la Direction de la Protection des Consommateurs (DPC) et de la Direction du Commerce Intérieur (DCI) ont effectué une descente sur les lieux. Ils ont souligné que les prix actuels étaient favorables tant pour les consommateurs que pour les riziculteurs. En effet, cette situation permet aux consommateurs d'accéder à des denrées alimentaires essentielles à des prix abordables, tandis que les producteurs peuvent bénéficier d'une demande soutenue pour leur récolte.

Seed Transformation Program: un programme de prestige pour les dirigeants d'entreprises

ARH. | LES NOUVELLES | 19 AVRIL 2024

L'Université de Stanford propose un cursus de formation s'étalant sur 11 mois à travers son programme « Seed Transformation Program », visant à former les PDG des petites et moyennes entreprises ainsi que leurs équipes, pour propulser leurs activités commerciales vers de nouveaux sommets.

«Ce programme vise à transformer non seulement les dirigeants, mais aussi la société dans son ensemble et la dynamique organisationnelle des entreprises, les préparant ainsi à franchir avec succès la prochaine étape de leur croissance», souligne Steven Ongchin de Stanford Seed, actuellement en mission à Madagascar pour promouvoir cette initiative. Une session informative sur ce programme s'est tenue hier à l'hôtel Carlton Antananarivo, en présence des bénéficiaires. Conçu pour les dirigeants des PME dont le chiffre d'affaires annuel oscille entre 300.000 et 15 millions de dollars, ce programme s'intéresse au potentiel

de création d'emplois des entreprises et de son impact sur la communauté. Dispensées par des enseignants émérites de l'Université de Stanford, les formations seront également animées par des équipes dédiées de Stanford Seed, se déplaçant directement au sein des entreprises, pour animer des ateliers et des sessions de travail. L'accès à ce programme de prestige requiert un investissement de 9.000 dollars en frais de scolarité. Au-delà de l'acquisition de compétences, les participants auront également l'opportunité de rejoindre un vaste réseau de pairs en Afrique et Asie du Sud. Fort de son succès, le «Seed Transformation Program» a généré une augmentation significative des revenus pour ses participants, avec une hausse de 64 %, soit un bénéfice supplémentaire de plus de 224 millions de dollars. La date limite d'inscription pour la session 2024 est fixée au 18 mai. Et la formation débutera en janvier 2025.

Commerce extérieur : un secteur porteur pour l'économie malgache

ANDRIATAHINA RAKOTOARISOA | LES NOUVELLES | 19 AVRIL 2024

A Madagascar, les potentialités agricoles et les richesses naturelles offrent des opportunités incontestables pour favoriser les exportations. Néanmoins, l'observation de la réalité malgache est surprenante. La production ne couvre même pas les besoins alimentaires de la population, surtout en riz, ce qui porte atteinte à l'équilibre import-export. Comment et pourquoi les exportations peuvent-elles bénéficier à l'économie générale de Madagascar ?

Notre objectif est d'évaluer les incidences du commerce extérieur sur le développement économique de l'île, en vue d'améliorer la balance commerciale. Dans l'hypothèse où la balance commerciale est déficitaire, le développement économique du territoire national sera difficilement réalisable. En revanche, si la valeur des exportations est supérieure à celle des importations, la situation du pays s'améliorera davantage grâce à l'entrée des devises. L'histoire du commerce international est aussi ancienne que l'histoire de l'humanité. Dès l'Antiquité, on sait que les échanges entre nations servaient à relier les civilisations de la même façon qu'aujourd'hui, où ils sont parmi les ingrédients essentiels de la mondialisation. La part des pays en voie de développement, comme Madagascar reste très marginale sur le marché mondial et les barrières commerciales imposées par les pays industrialisés se répercutent aisément sur leurs économies. Le concept de développement économique, stricto sensu, consiste en un relèvement durable du niveau de vie. Celui-ci est mesuré non seulement par le niveau de la consommation, mais aussi par le niveau d'instruction et l'état sanitaire de la population ainsi que par le degré de protection de l'environnement. Depuis les années 90, on constate un glissement conceptuel vers le développement humain durable. Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global, c'est-à-dire la croissance économique. La question se pose essentiellement sur la combinaison des politiques et des institutions capables de façonner ce processus de croissance. La prise en compte simultanée des aspects qualitatifs et quantitatifs de processus de croissance permet d'énoncer trois principes élémentaires : L'accent sur tous les actifs (capital physique, humaine et naturel), la prise en compte des aspects distributifs dans le temps ainsi que l'importance accordée à la mise en place d'un cadre institutionnel approprié et à une bonne gouvernance.

Le rôle du commerce extérieur sur le développement économique de Madagascar

Pour les pays développés, le marché tient une place prépondérante dans une économie. Il constitue la base du développement. En revanche, dans les pays en voie de développement, surtout en Afrique, le rôle de marché dans l'économie reste insignifiant et la performance des exportations demeure très faible. A Madagascar, le développement par la recherche de nouveaux marchés reste mineur même s'il existe plusieurs atouts non exploités que l'on peut entreprendre pour développer les exportations. Tout d'abord, les entreprises d'un pays doivent avoir accès à des marchés étrangers plus vastes et plus riches pour

générer le niveau de demande requis pour générer des économies d'échelle qui, à leur tour, ouvriront la porte à une croissance économique soutenue. Ceci est particulièrement vrai pour les pays à faible revenu dont le marché intérieur a une taille restreinte.

L'ouverture aux échanges : les espoirs et les contraintes

Sous le souffle de la globalisation des échanges, à l'instar de nombreux pays en voie de développement, Madagascar s'est engagée sur la voie de l'ouverture économique. Elle espère ainsi retrouver le chemin de la croissance, en libéralisant les échanges extérieurs et en encourageant plus particulièrement les exportations manufacturières. Mais l'évaluation concrète de la relation entre les exportations et le niveau de la croissance de 1960 à nos jours montre des liens positifs ténus, compte tenu du faible poids du commerce extérieur dans le PIB. Le sens de la causalité révèle un renforcement mutuel des deux variables, plutôt qu'une croissance tirée par les exportations. Au vu de l'expérience passée de l'île, l'effet d'entraînement des échanges sur la croissance économique n'est pas probant. En outre, et c'est encore plus important, le commerce permet aux entreprises des pays en développement d'accéder à des technologies qui sont essentielles pour améliorer leur productivité et leur compétitivité et qui vont entraîner des opportunités de croissance et d'emplois, y compris pour les hommes et les femmes pauvres. De plus, comme en atteste l'expérience des nouvelles économies industrialisées d'Asie entre les années 60 et la fin des années 90, les derniers arrivés peuvent, si les conditions préalables et les déterminants requis sont réunis, tirer profit des progrès technologiques les plus récents et se contenter d'acheter des technologies pour leur propre développement industriel, pour un coût relativement plus faible et un risque moindre. Par ailleurs, les exportations représentent la principale option pour obtenir les recettes en devises nécessaires pour financer les importations de biens intermédiaires et d'équipement incorporant des technologies modernes. De plus, la concurrence incite les entreprises à accroître leur productivité. Grâce aux gains d'efficacité obtenus à force d'exporter, le commerce pouvait aussi améliorer la productivité. Cette plus grande efficacité des entreprises nationales profite aussi aux consommateurs, y compris les pauvres, à travers une baisse des prix. Bien sûr, les exportations doivent augmenter au même rythme que la demande d'importations. A défaut de quoi le pays serait menacé par l'accumulation d'une dette extérieure insoutenable pouvant compromettre la durabilité de sa croissance.

Les signes d'une lente progression

L'analyse de l'évolution des caractéristiques des échanges extérieurs montre des signes prometteurs depuis l'ouverture économique. La montée des exportations non traditionnelles est manifeste. En face, la libéralisation des importations se traduit par une croissance de leur volume, et par la possibilité d'accéder à des biens moins chers en faisant jouer concurrence entre les importateurs. On constate par ailleurs une diversification des partenaires dans les échanges, ce qui accentue les possibilités d'extension des

débouchés et le choix entre différents fournisseurs. Mais ces dynamiques en cours sont encore limitées ; Les exportations sont toujours concentrées autour de quelques produits qui globalement stagnent ou régressent. Suite à la diminution des taxes, et au désengagement de l'Etat des circuits de commercialisation de l'agriculture de rente, les prix réels au producteur se sont améliorés, mais les réponses de l'offre sont timides. Du côté des importations, la forte montée de leur volume donne une idée de l'ampleur des besoins de l'économie qui ont été contraints durant la période de fermeture. La hausse touche aussi bien les équipements et les biens intermédiaires que les produits de consommation courante. La stratégie d'import- substitution n'a donc pas pour autant permis l'arrivée sur le marché de produits locaux compétitifs. La production locale n'arrive pas à se substituer aux importations. Le faible dynamisme des exportations et le poids des intérêts de la dette entraînent le déséquilibre chronique de la balance courante, un problème qui reste irrésolu. Ainsi, des signes positifs sont constatés depuis la

libéralisation des échanges mais, malgré tout, les résultats de l'ouverture extérieure sont faibles.

La contribution du commerce extérieur dans le développement économique malgache

Actuellement, le commerce extérieur constitue l'un des piliers incontestables de la croissance spectaculaire de certains pays comme la Chine. Pour les libéraux, le commerce international est source de gain. Les avantages liés à l'intégration régionale sont incontestables, tant pour la nation que pour les entreprises privées. L'intégration économique régionale accélère le processus de délocalisation, source de création d'emploi donc d'augmentation de revenu pour les résidents et Augmentation des Investissements Directs Etrangers ou IDE. Elle a permis aux opérateurs malgaches d'avoir accès à des zones marchandes plus vastes, comme les pays membres de la COI, du Comesa, et de la SADC. Grâce à des marchés proches et librement accessibles, les entreprises exportatrices bénéficient d'économies d'échelle au bénéfice de leur compétitivité.

Secteur tourisme: 14.550 touristes enregistrés en mars

LUC ANDRINIAINA. | LES NOUVELLES | 19 AVRIL 2024

La revue mensuelle du tourisme et de l'artisanat du mois de mars confirme une tendance à la hausse du nombre de touristes par rapport à l'année dernière. Avec plus de 14.550 touristes enregistrés, «une augmentation de 2.108 arrivées touristiques par rapport au mois de mars 2023» indique le ministère du Tourisme et de l'artisanat (MTA) dans la revue. Un début prometteur observé au cours des deux premiers mois et qui s'affirme encore plus pour le mois de mars. Une nette évolution par rapport à l'année dernière qui a enregistré 12.442 touristes à la même période. Cependant, même si les chiffres sont en hausse, ils n'ont pas encore

atteint leur score du mars 2019, année de référence avant la crise sanitaire, ayant enregistré 15.967 touristes. Déterminé à atteindre l'objectif d'un million de touristes d'ici 2028, le MTA entame les initiatives pour promouvoir la destination Madagascar. Dans ce contexte, plusieurs événements ont eu lieu au cours du mois de mars à commencer par le «tsenaben'ny fizahantany» pour la promotion du tourisme locale mais également l'organisation du Nosy Boraha Jazz Festival. Sur le marché international, à la conquête du marché de l'Europe de l'Est, le MTA a participé au salon Holiday & SPA à Sofia en Bulgarie.